



Avis public
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NO.502

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire du conseil du 8 juin 2021, le conseil a adopté le règlement suivant soit :

- Règlement no.502 modifiant les dispositions concernant la contribution relative aux parcs et espaces verts du règlement no.451 sur le lotissement de façon à y inclure une disposition prévoyant la possibilité de conclure en entente prévoyant le report de contribution

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Le règlement municipal susmentionné est soumis à la consultation écrite des citoyens, à titre de procédure de remplacement, et tous les documents qui lui sont relatifs peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité à st-cypriendenapierville.com, section Règlements.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à ces sujets doit donc faire parvenir par écrit, avant 17h00, le 28 juin 2021, soit une lettre par courrier postal, un courriel à l'adresse info@st-cypriendenapierville.ca ou déposer un document écrit à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr (dans la boîte métallique fermée à clé située à gauche de l'entrée de l'hôtel de ville)

Ce document devra obligatoirement contenir toutes les informations suivantes :

- Nom et prénom, adresse résidentielle, numéro de téléphone
- Questions ou commentaires sur le projet de règlement.

Vos questions et commentaires seront soumis à la considération des membres du conseil en prévision de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 juillet 2021. Le règlement municipal susmentionné fera partie de l'ordre du jour de cette séance.

Le présent règlement touche l'ensemble des zones de la municipalité.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec nous au 450 245-3658 ou par courriel au info@st-cypriendenapierville.com. Nous demeurons en télétravail jusqu'à nouvel ordre et assurons un suivi dans les meilleurs délais possibles selon l'horaire de travail suivant : du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi.

Donné à St-Cyprien-de-Napierville, le 10 juin 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lacroix', is written over the printed name and title.

James L. Lacroix
Directeur général & secrétaire-trésorier